

LCO / CDO

LIAISON

LIAISON EN LIGNE

Ce numéro marque le lancement de Liaison en ligne, le bulletin électronique de la CDO où vous trouverez encore plus de nouvelles, de mises à jour et des versions plus exhaustives de nos articles imprimés. Visitez le site www.lco-cdo.org



Mohan Sharma

NOUVEAUX VISAGES

Un avocat résident, un doyen et cinq étudiants font partie des nouveaux membres de l'équipe de la CDO cet automne.

Mohan Sharma, avocat au Bureau du juge en chef de la Cour supérieure de justice et spécialiste des initiatives en matière de réforme du système de justice civile, se joint à nous à titre d'avocat résident. Lorne Sossin succède à Patrick Monahan en tant que doyen de la faculté de droit Osgoode Hall et membre du Conseil des gouverneurs de la CDO.

La CDO fait des adieux chaleureux à l'avocate chercheuse Julie Lassonde et à la coordonnatrice des relations communautaires Margaret Hageman.



Lorne Sossin



Julie Lassonde

Message de la directrice exécutive

Alors que nous entreprenons la dernière année de notre mandat, nous roulons à plein régime. Lisez les articles à propos des consultations liées à notre projet sur la loi et les personnes handicapées, à celui sur la loi et la famille

ainsi que de la 5e conférence canadienne sur le droit des aînés. Des rapports provisoires sur plusieurs de nos projets, de nouveaux documents de consultation et un rapport final devraient être publiés au cours des prochains mois.

Parallèlement à cette version imprimée de Liaison, nous lançons une version en ligne offrant des articles et mises à jour plus complètes. Consultez-la sur le site www.lco-cdo.org.

Depuis le lancement de la CDO, nous avons établi comme objectif d'accroître nos relations avec le secteur public. Grâce à nos contacts au ministère du Procureur général, j'ai pu participer à une réunion de leurs directeurs des services juridiques ainsi qu'à une rencontre de sous-ministres et sous-ministres adjoints de ce ministère. J'ai discuté avec des représentants d'autres ministères qui s'intéressent à notre travail, notamment du ministère des Services sociaux et communautaires. Il s'agit d'un bon début pour resserrer nos liens avec les ministères dont l'opinion sur nos projets est cruciale pour l'élaboration de recommandations réalisables.

Toute l'équipe de la CDO souhaite à nos amis et partenaires bonheur et santé en 2011!

Patricia Hughes

Dans cette numéro. . .

- Le projet sur la loi et les personnes âgées : une saveur internationale
- Témoigner de la réalité des familles
- Les personnes handicapées de l'Ontario prennent la parole



Conférence sur le droit des aînés : une portée internationale

150 participants en deux jours

Une conférence nationale à portée internationale a réuni plus de 150 universitaires, avocats, intervenants et étudiants, qui ont discuté des droits des personnes âgées, de l'âgisme, de l'accès à la justice et de la réforme du droit pour les personnes âgées.

Ces thèmes étaient au centre de la cinquième Conférence canadienne (internationale) sur le droit des aînés qui a eu lieu les 28 et 29 octobre. Organisée par la CDO, le Canadian Centre for Elder Law (CCEL) et l'Advocacy Centre for the Elderly (ACE), la conférence visait à favoriser et à faire avancer la discussion sur certains enjeux touchant la loi et les personnes âgées.

« Souvent, lorsque je parle de la loi et des personnes âgées, mes interlocuteurs limitent cette question à un problème de capacité », indique Judith Wahl, directrice générale de l'ACE et une des organisatrices de la conférence. « La CDO a réalisé que les enjeux sont beaucoup plus larges. Davantage de personnes doivent examiner les répercussions considérables de la loi sur des éléments comme l'accès à la justice et les droits des personnes âgées. »

À son avis, la CDO et la conférence contribuent à alimenter cette discussion.

« Nous avons discuté de la loi et des personnes âgées du point de vue de l'accès à la justice », explique Lauren Bates, avocate-conseil à la CDO. « Notre objectif consistait à dresser un portrait de la situation et à encourager la recherche universitaire sur ces enjeux. »

« J'ai vraiment réalisé à quel point ces questions touchent diverses professions », affirme Flora Stikker, étudiante en droit à l'Université d'Ottawa. « Traiter les personnes avec dignité, protéger les intérêts des clients vulnérables, examiner les questions relatives à la violence, au consentement et à la capacité; les avocats ne peuvent suffire seuls à la tâche. »

Lancée par le CCEL, un centre national à but non lucratif voué à l'étude des enjeux juridiques importants pour les aînés canadiens, la conférence annuelle contribue à documenter un projet plus vaste de la Commission du droit de l'Ontario sur la loi et les personnes âgées. Un rapport provisoire, comprenant les faits saillants de la conférence et des commentaires sur le projet de la CDO reçus l'hiver dernier, sera publié au début de 2011.



Les organismes de réforme du droit dialoguent

La CDO avait beaucoup à apprendre et à partager lors de la rencontre des organismes de réforme du droit du Canada du 26 au 28 octobre 2010. Le symposium de la Fédération des organismes de réforme du droit du Canada a réuni des représentants d'organismes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, ainsi qu'un membre du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

« L'engagement de la CDO envers la justice sociale et la consultation publique nous place dans une classe à part », avance Kirsten Manley-Casimir, avocate chercheuse à la CDO.

Quant aux enjeux liés à la gouvernance et à la sélection de projets, toutefois, chaque organisme rencontre des problèmes similaires. « Nous avons eu des échanges intéressants sur la définition des projets et la création d'un conseil d'administration représentatif », explique le juge Stephen Goudge, membre du Conseil des gouverneurs de la CDO.

« Il existe plusieurs approches à la réforme du droit au Canada », ajoute Mme Manley-Casimir. « J'ai beaucoup appris sur les différentes façons d'apporter des modifications significatives en matière de droit. »

Selon une spécialiste de la violence conjugale, le rapport est représentatif

Les consultations aident à formuler des recommandations

Selon une spécialiste possédant 20 ans d'expérience dans le domaine, un rapport de la CDO sur le système de justice familiale de l'Ontario offre une réflexion juste sur les réalités que vivent parents, enfants, travailleurs sociaux et professionnels de la santé.

« Chaque jour, je rencontre des femmes bousculées et marginalisées par le système actuel », déclare Marianne Park, animatrice de groupe, formatrice et chercheuse dans le domaine de la violence faite aux femmes, qui siège au groupe consultatif du projet. « Je n'ai pas participé aux consultations, mais je peux imaginer des femmes faire ces témoignages. Ils sont très vraisemblables. »

Les résultats de la consultation, publiés en septembre, présentent la réalité de 100 travailleurs sociaux, avocats, juges, conseillers et personnes œuvrant dans le système de justice familiale. Ils seront jumelés à l'étude de la CDO, aux documents d'information commandés et aux autres commentaires du public et du milieu pour aider la CDO à élaborer des recommandations sur la réforme du droit de la famille.

« Les participants ont partagé de précieuses informations sur la façon dont ils ont été affectés par le système de justice familiale et ont mis en lumière des questions qui seront examinées lors des étapes finales du projet », indique Patricia Hughes, directrice exécutive de la CDO.

La CDO sollicite maintenant des commentaires sur les résultats issus de la consultation, disponibles sur le site lco-cdo.org. La prochaine étape sera la publication d'un rapport provisoire, sur lequel on pourra faire des commentaires.

« Les consultations ont confirmé ce que nombre d'entre nous disons depuis des années », affirme Mme Park. « Nous disposons enfin d'une volonté et d'une influence politiques pour apporter des changements. »

Des consultations sur les personnes handicapées partout dans la province

Près de 200 personnes handicapées et des représentants du gouvernement, de groupes de revendication et de fournisseurs de services se feront entendre dans le document de consultation du CDO sur la loi et les personnes handicapées. Le document, dont la publication est prévue cet hiver, présentera les réalités et réflexions présentées dans le cadre de 17 consultations tenues dans cinq centres, de Thunder Bay à Ottawa.


« Les lois ne sont pas la question principale », explique Lauren Bates, avocate chercheuse à la CDO. « L'enjeu crucial, c'est tout ce qui les entoure : la façon dont elles sont mises en œuvre, soutenues et communiquées. »

Selon Raihana Hirji-Khalkan, de l'Ethno-Racial People with Disabilities Coalition of Ontario, qui a participé à la consultation, les services aux personnes handicapées comblent rarement les besoins des communautés diversifiées : « Nous avons besoin d'un cadre juridique qui reconnaît les droits et besoins des personnes handicapées des communautés racialisées. »

L'établissement d'un tel cadre représente l'objectif ultime de la CDO. « Ce document fera véritablement progresser la discussion », soutient Mme Bates.

La Commission du droit de l'Ontario tient à remercier ses partenaires financiers :

 **The Law Foundation of Ontario**
Building a better foundation for justice in Ontario

 **Ontario**

 **The Law Society of Upper Canada**

 **OSGOODE**
OSGOODE HALL LAW SCHOOL
YORK UNIVERSITY

COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO
276 York Lanes
York University
4700 Keele Street
Toronto, ON M3J 1P3
Tél. : 416-650-8406
Sans frais : 1-866-950-8406
lawcommission@lco-cdo.org
www.lco-cdo.org

Et les facultés de droit suivantes pour leur soutien :
Université Queen's, Université d'Ottawa (Sections de common law et de droit civil), Université de Toronto, Université Western Ontario et Université de Windsor.